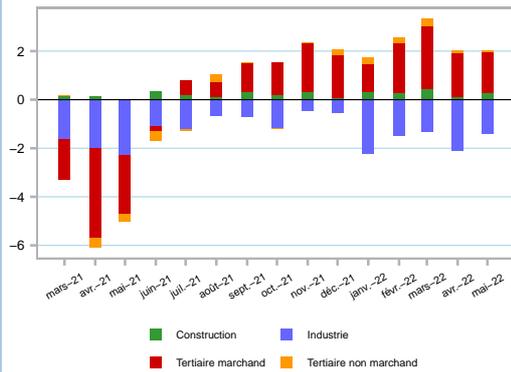


**SARTHE**

**PRODUCTION**

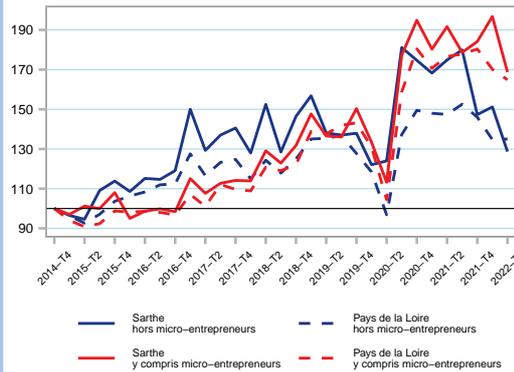
**Activité économique**

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



**Créations d'entreprises**

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



Dans la Sarthe, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur à son niveau de 2019 depuis le mois de juin 2021. Après un ralentissement en avril 2022, mois affecté par les répercussions de la guerre en Ukraine, le volume d'heures rémunérées est supérieur de 0,6 % à son niveau de mai 2019, contre + 4% au niveau régional.

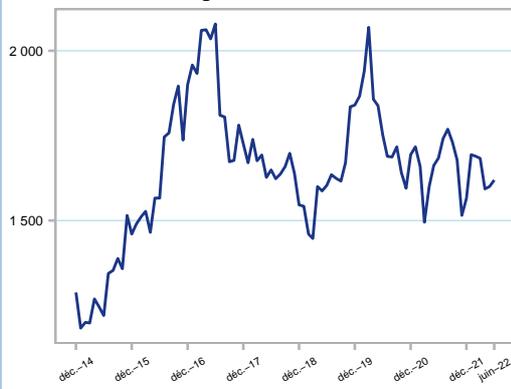
Au 2ème trimestre 2022, les créations d'entreprises reculent de 14 % par rapport au trimestre précédent, contre -3 % au niveau régional, et après +7 % au 1er trimestre 2022. Les créations hors micro-entrepreneurs reculent aussi fortement (-15 %), elles sont stables au niveau régional.

En mai 2022, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois sont en hausse de 4 %, contre +1 % au niveau régional. Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances reste à un niveau historiquement bas.

En juin 2022, 1 600 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an en Sarthe. Le niveau cumulé est en légère hausse (+1 %), après une stabilité au mois précédent.

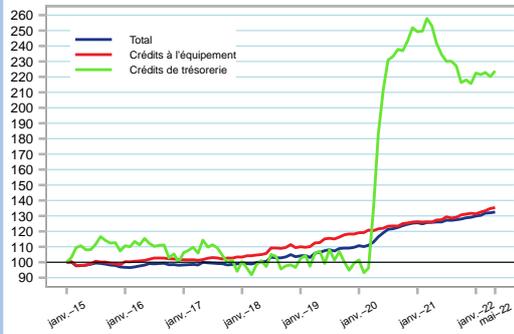
En mai 2022, les crédits accordés aux entreprises de la Sarthe pour leur trésorerie sont en hausse (+2 %), contre -2 % au niveau régional. Ils restent supérieurs de 109 % à leur niveau de mai 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

**Logements commencés**



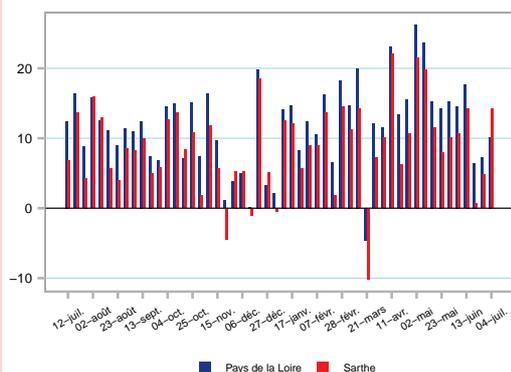
**Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans la Sarthe**

Indice base 100 en janvier 2015



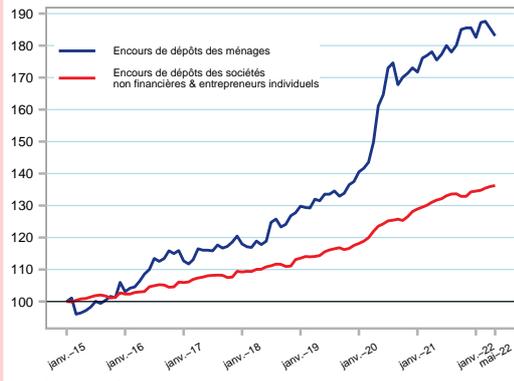
**Transactions bancaires**

Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



**Évolution des encours de dépôts**

Indice base 100 en janvier 2015

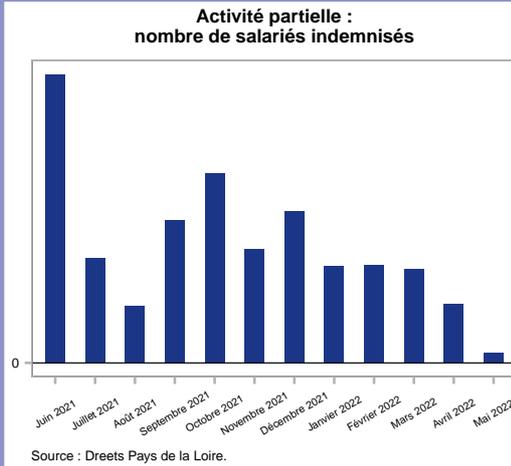
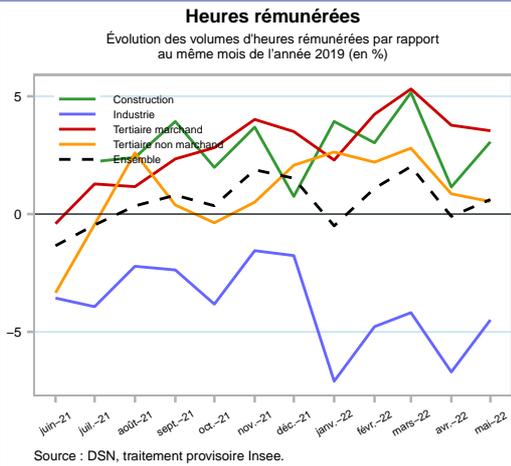


En 2022, les transactions bancaires sont supérieures à leur niveau de 2019. En moyenne sur les 4 semaines du 13 juin au 10 juillet, elles sont supérieures de 9 % à leur niveau de 2019, contre 10 % au niveau régional. Le recours accru à ce moyen de paiement et l'accélération des prix explique en partie ce niveau.

En mai 2022, les encours de dépôts des ménages baissent de 1,2 %. La tendance légèrement haussière des derniers mois est loin d'égaliser les très fortes hausses de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent légèrement (+0,2 %).

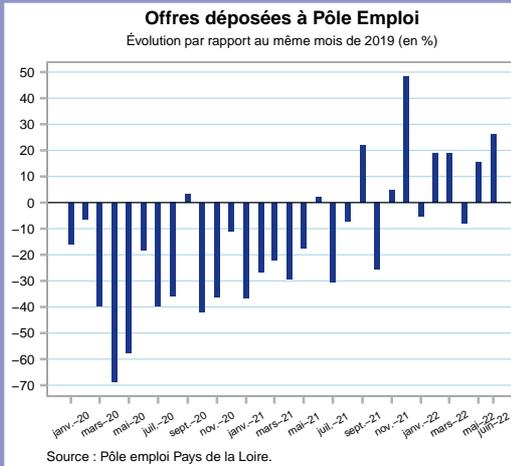
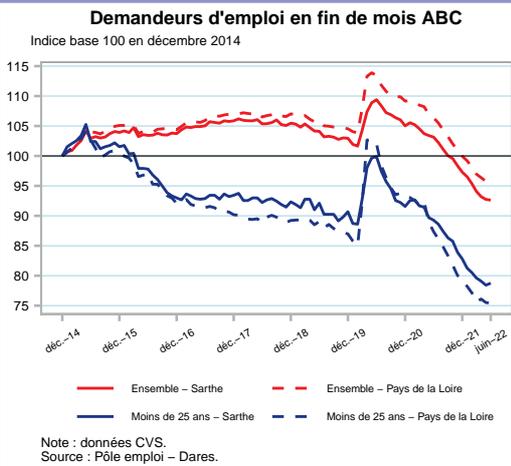
**CONSOMMATION – ÉPARGNE**

EMPLOI – CHÔMAGE



En mai 2022, le volume d'heures rémunérées dans l'industrie est très inférieur à l'avant-crise (-4,5 % par rapport à mai 2019, contre -2% au niveau régional).  
En revanche, il est supérieur à son niveau de 2019 dans les secteurs tertiaires marchand (+4 %) et non marchand (+1 %), ainsi que dans la construction (+3 %).

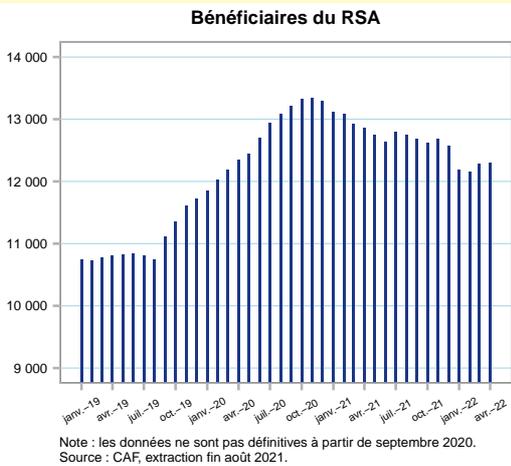
En mai 2022, en Sarthe, 300 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 1 600 en avril et 2 500 en mars.



Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C est quasi-stable en juin 2022 (-0,1 %, contre +0,1 % au niveau régional).  
Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans augmente de 0,4 % (-0,1 % au niveau régional).

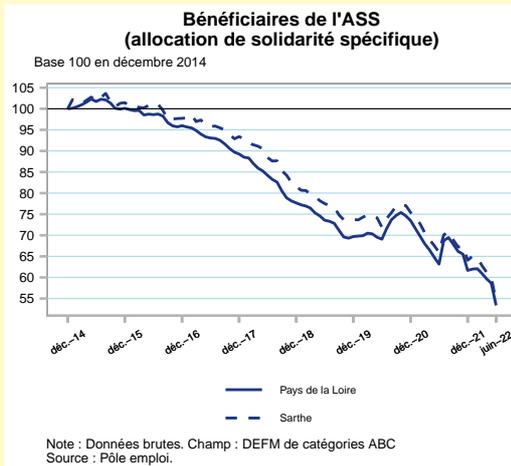
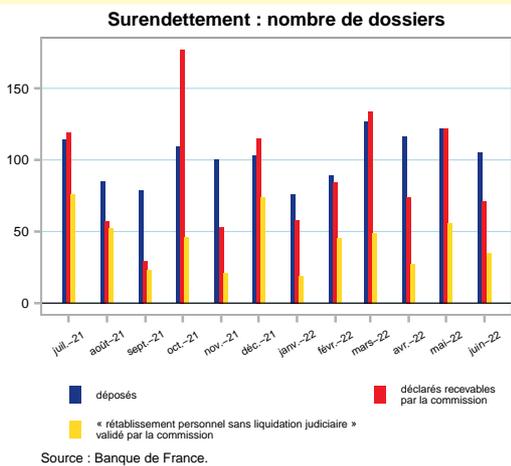
En juin 2022, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont 26 % supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019). Cependant, la tendance est moins nette qu'en moyenne régionale où le niveau de 2019 a été rattrapé en août 2021 (+56 % en juin).

IMPACTS SOCIAUX



En avril 2022, 12 300 personnes bénéficient du RSA, soit +0,1 % par rapport au mois précédent (-0,1 % au niveau régional). Comme au niveau régional, la tendance est à la stabilité depuis janvier 2022. Le nombre de bénéficiaires est encore supérieur de 14 % à son niveau d'avril 2019.

En juin 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en baisse (-14% contre -21 % au niveau régional). Le nombre de dossiers jugés recevables est en baisse également, alors qu'il augmente au niveau régional.



En juin 2022, en Sarthe, 2 040 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en forte baisse de 9 %, comme au niveau régional.